

REPUBLIQUE FRANCAISE

PROCES VERBAL DE LA SEANCE

Séance du 28 mars 2024 à la mairie, sous la présidence de Mme Marie-Claire MONNIN, Maire, sur convocation en date du 12/03/2024.

Nombre de conseillers en exercice : 9 – Quorum : 5

Etaient présents : ARTEL Laëtitia, GODARD Jean-Louis, GODARD Vincent, JUGUET Yann, MARION Pierre-Alain, MERCIER Michel, MONNIN Marie-Claire, PICHON Céline, ROLET Jean-Yves.

Secrétaire de séance : GODARD Jean-Louis.

Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité. Quorum atteint.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation des comptes de gestion 2023
2. Approbation des comptes administratifs 2023
3. Approbation de l'affectation du résultat de fonctionnement 2023 du budget bois
4. Approbation de l'affectation du résultat de fonctionnement 2023 du budget eau
5. Approbation de l'affectation du résultat de fonctionnement 2023 du budget assainissement
6. Approbation de l'affectation du résultat de fonctionnement 2023 du budget principal
7. Approbation des budgets primitifs 2024
8. Fixation des taux de fiscalité directe locale

COURRIERS / INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES**ORDRE DU JOUR****1. Approbation des comptes de gestion 2023**

Mme le Maire rappelle que les comptes de gestion sont établis par le comptable public et qu'ils retracent les opérations budgétaires en dépenses et en recettes. Les comptes de gestion sont votés par l'assemblée délibérante préalablement aux comptes administratifs. Elle informe que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2023, par le receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Après délibérations, les comptes de gestion sont approuvés comme suit :

- Budget Principal : 9 voix pour, 0 contre et 0 abstention
- Budget Bois : 9 voix pour, 0 contre et 0 abstention
- Budget Eau : 9 voix pour, 0 contre et 0 abstention
- Budget Assainissement : 9 voix pour, 0 contre et 0 abstention
- Budget Photovoltaïque : 9 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Délibération n°2024-MARS-8 télétransmise en sous-préfecture le : 2 avril 2024

Publiée sur le site internet de la commune le : 29 mars 2024

2. Approbation des comptes administratifs 2023

Mme le Maire rappelle que l'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées, le maire peut assister à la discussion mais doit se retirer au moment du vote. Les comptes administratifs sont en concordance avec les comptes de gestion.

Mme le Maire s'étant retirée après la présentation des comptes administratifs en concordance avec les comptes de gestion du comptable public, le conseil municipal désigne M. Mercier, doyen de l'assemblée, pour présider le vote des différents comptes administratifs 2023 de la collectivité, qui sont adoptés comme suit :

- Budget Principal : 8 voix pour, 0 contre et 0 abstention
- Budget Bois : 8 voix pour, 0 contre et 0 abstention
- Budget Eau : 8 voix pour, 0 contre et 0 abstention
- Budget Assainissement : 8 voix pour, 0 contre et 0 abstention

- Budget Photovoltaïque : 8 voix pour, 0 contre et 0 abstention. Le compte administratif est à 0, le conseil municipal a voté un abandon de projet le 11/07/2023.

Délibération n°2024-MARS-9 télétransmise en sous-préfecture le : 2 avril 2024

Publiée sur le site internet de la commune le : 29 mars 2024

3 à 6. Approbation de l'affectation des résultats de fonctionnement 2023 des budget Bois, Eau, Assainissement et Principal

Mme le Maire présente et met au vote les affectations des résultats de fonctionnement 2023 qui sont adoptées comme suit :

- Budget Principal : 9 voix pour, 0 contre et 0 abstention
- Budget Bois : 9 voix pour, 0 contre et 0 abstention
- Budget Eau : 9 voix pour, 0 contre et 0 abstention
- Budget Assainissement : 9 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Délibérations n°2024-MARS-10, n°2024_MARS_11, n°2024_MARS_12, n°2024_MARS_13 télétransmises en sous-préfecture le : 2 avril 2024

Publiée sur le site internet de la commune le : 29 mars 2024

7. Approbation des budgets primitifs 2024

Mme le Maire présente et met au vote les budgets primitifs 2024 qui sont adoptés comme suit :

- Budget Principal : 9 voix pour, 0 contre et 0 abstention
- Budget Bois : 9 voix pour, 0 contre et 0 abstention
- Budget Eau : 9 voix pour, 0 contre et 0 abstention
- Budget Assainissement : 9 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Délibération n°2024-MARS-14 télétransmise en sous-préfecture le : 2 avril 2024

Publiée sur le site internet de la commune le : 29 mars 2024

8. Fixation des taux de fiscalité directe locale

Les taux ont été fixés lors de la précédente séance du conseil municipal.

COURRIERS / INFORMATIONS / QUESTIONS

- Croix rouge française : Mme le Maire fait part du bilan d'activités 2023 de l'association sur le territoire qui sollicite une nouvelle subvention pour 2024.
- Remplacement conduite AEP : 3 offres de maîtrise d'œuvre ont été reçues. Réunion de travail pour étude des offres le 5 avril à 9h.
- Poteau incendie accidenté : le dossier est clos, l'assurance de la commune ayant obtenu le recours a procédé à un dernier virement de 1104€ fin mars.
- Prochaine réunion du conseil municipal : 11 avril, M. Pagnier de l'ONF interviendra en début de séance pour présenter le bilan d'activités 2023 et le programme 2024.

La séance est levée à 22h30.

Jean-Louis GODARD,
Secrétaire de séance



Marie-Claire MONNIN,
Maire de Villeneuve d'Amont



Publié sur le site internet de la commune le : 18/04/2024